

L'association Nationale «Le Refuge » a été déclarée association loi 1901 à but non lucratif le 8 janvier 2003 et publiée au Journal Officiel du 22 février 2003. Elle a ensuite été reconnue d'utilité publique le 16 août 2011 et publiée au Journal Officiel du 18 août 2011.

Présidée par Nicolas Noguier, qui l'a fondée, et dirigée par Frédéric Gal, elle œuvre depuis plus de 10 ans à l'accompagnement social et psychologique de jeunes majeurs homosexuels victimes d'isolement et d'exclusion familiale du simple fait de leur orientation sexuelle. L'association accueille et accompagne également les jeunes en questionnement identitaire ainsi que des mineurs sur placement direct.

## I- Données administratives

Le siège social se situe au 2, *rue Germain* à Montpellier (34000).

Les bureaux administratifs, dont l'association est propriétaire, se situent au 75, *place d'Acadie* à Montpellier.

Le Conseil d'Administration a validé le 22 juin 2013 la création des antennes et délégations les plus récentes, comptabilisant ainsi 7 délégations et 5 antennes.

### Délégations

- Languedoc-Roussillon (Montpellier)
- Ile-de-France (Paris)
- P.A.C.A. (Marseille)
- Rhône-Alpes (Lyon)
- Nord-Pas de Calais (Lille)
- La Réunion (Saint Denis)
- Midi-Pyrénées (Toulouse)

### Antennes

- Narbonne
- Perpignan
- Avignon
- Corse
- Bordeaux

## II- Organigramme

(Voir en page 4)

## III- Objectifs de l'association

- Administrer et gérer tout établissement, service ou structure concourant à la réalisation de l'objet de l'association
- Promouvoir des modes d'accueil, de prise en charge et d'intervention variés et adaptés, répondant aux besoins spécifiques et évolutifs des personnes accompagnées
- Sensibiliser les pouvoirs publics à la détresse du public concerné

- Favoriser et mettre en œuvre toute étude, recherche, action ou formation relevant du sujet de l'adolescence et de l'homosexualité
- Établir des partenariats avec toute organisation reconnue, privée ou publique, agissant dans le même champ d'action que l'association
- Organiser ou participer à toute action ayant pour objectif la lutte contre l'homophobie et ce dans tous les domaines : scolaire, social, culturel, familial, professionnel ou associatif, et favoriser ainsi, auprès de la société, la compréhension et l'acceptation de la diversité sentimentale et sexuelle des adolescents et jeunes majeurs
- Informer et intervenir dans les établissements scolaires afin de sensibiliser les jeunes adolescents à la problématique de l'homophobie
- Mettre en place une cellule d'écoute, de soutien et de médiation familiale
- Exercer toute action en justice aussi bien en demande qu'en défense : l'association constitue une personne morale et dispose donc de la capacité juridique
- Promouvoir une prévention des pratiques à risques, notamment dans la lutte contre le VIH, les IST et les MST
- Participer à la lutte contre le suicide

#### IV- Fonctionnement & développement

L'association se compose d'adhérents, de personnes physiques ou morales ayant honoré leur cotisation annuelle pour un total de **2313 membres** à jour de cotisations aujourd'hui et des adhésions quotidiennes en augmentation constante.

Une augmentation de l'activité constatée au cours de l'année 2013 caractérisée par :

- une hausse des subventions perçues pour un budget total de 700 000 €
- une hausse du nombre d'antennes (5) et de délégations (7)
- une hausse des interventions en milieu scolaire (projets émergents dans l'Aude et en PACA)
- une hausse des interventions en milieu professionnel
- une hausse des interventions auprès de la PJJ
- une hausse des interventions prévention santé (VIH/SIDA)
- une hausse **considérable et préoccupante** des demandes d'accueil ou d'accompagnement

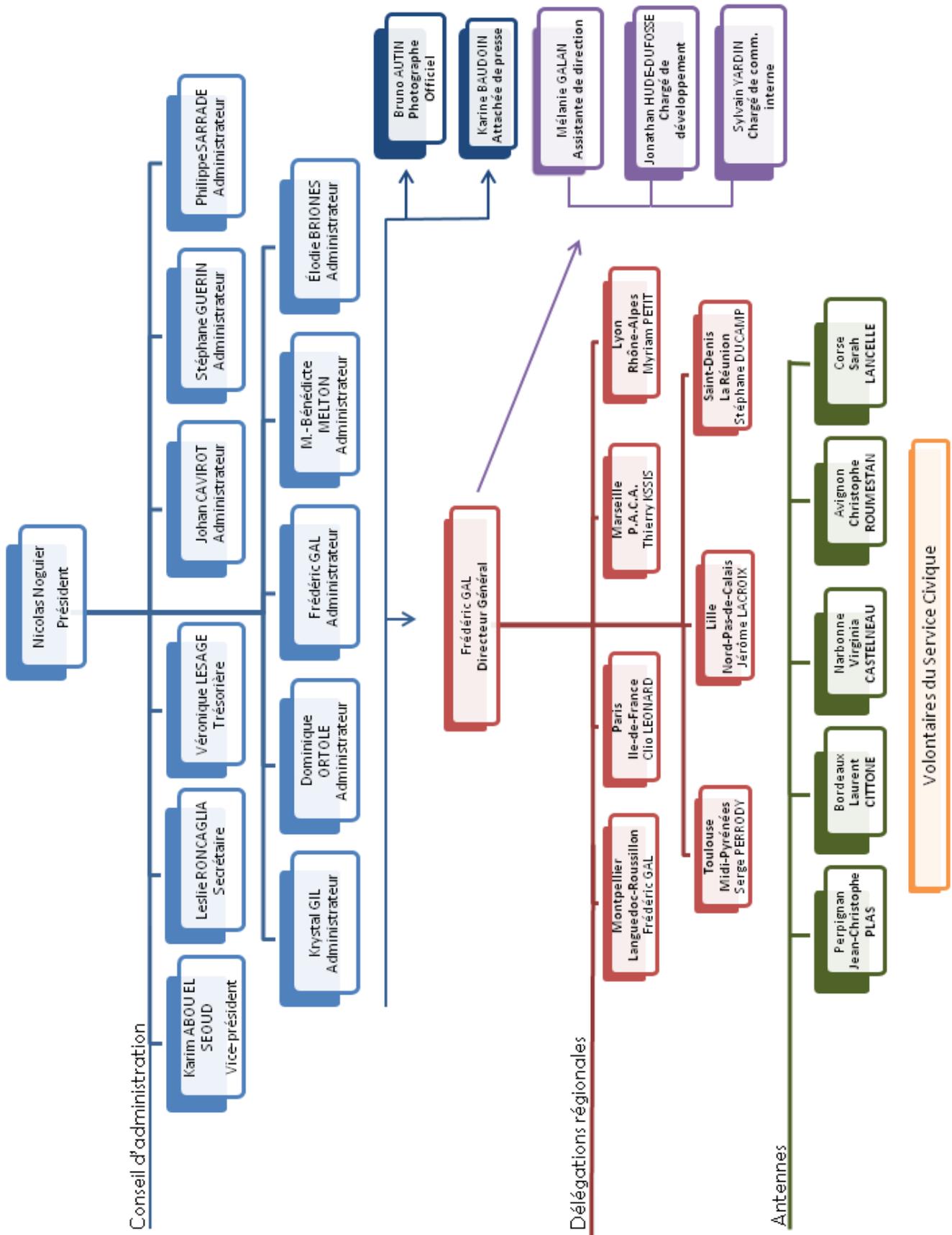
Par ailleurs, l'ouvrage « le travail social auprès des jeunes victimes d'homophobie » basé sur l'expérience du Refuge et écrit par Frédéric GAL est à paraître prochainement.

## V. Perspectives d'évolution

Compte tenu de la croissance effective et relativement conséquente de l'association ces dernières années, des aménagements deviennent particulièrement nécessaires pour en assurer un fonctionnement efficace et une gestion adaptée.

Consécutives à l'augmentation du nombre d'adhérents, de bénévoles et des demandes d'accompagnement et d'hébergement (*voir graphiques joints en annexes*) ces améliorations sous-tendent une professionnalisation de la structure. En conséquence, un soutien particulier à la **création de postes de Conseillers en Economie Sociale et Familiale (CESF)** ainsi qu'un **nombre conséquent de nouveaux logements** deviennent nécessaires afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des jeunes faisant appel à l'association.

L'ensemble des facteurs et indicateurs précédemment exposés motivent dès lors notre sollicitation accrue des pouvoirs publics et de mécènes privés.



# Annexes



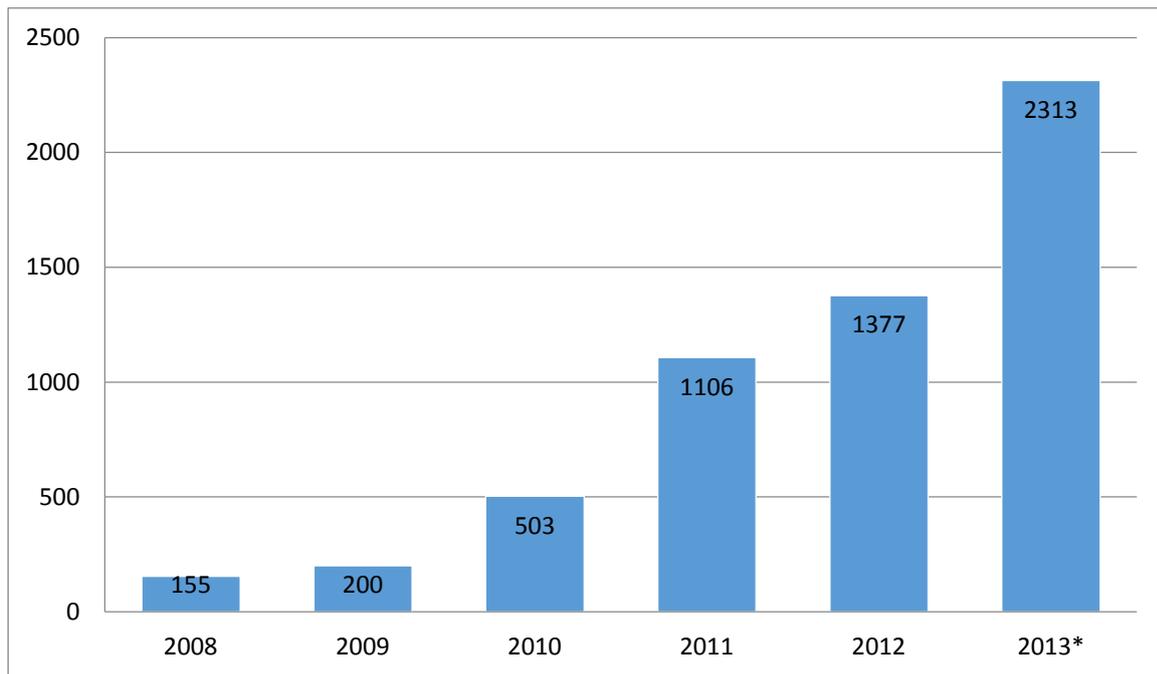
Annexe 1 – Evolution du nombre d'adhérents

Annexe 2 – Evolution de l'activité

Annexe 3 – Rappel de l'accompagnement depuis la création

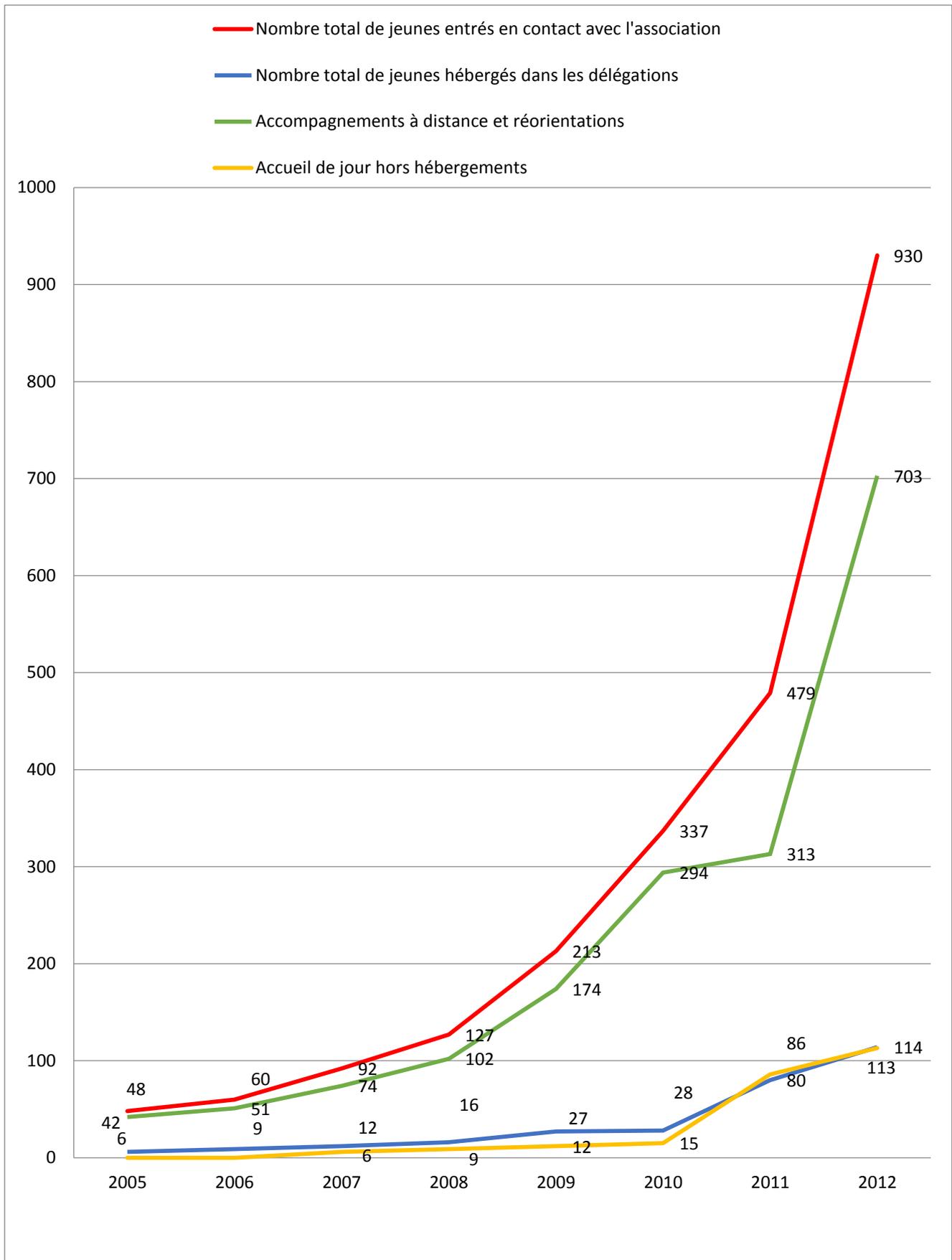


## Annexe 1 – Evolution du nombre d'adhérents



\*mise à jour au 12 octobre 2013

## Annexe 2 – Evolution de l'activité



### Annexe 3 – Rappel de l'accompagnement depuis la création

- **2348 jeunes ont contacté l'association**
- **296 jeunes ont été hébergés**
- **789 jeunes ont été accompagnés à distance et réorientés**
- **193 jeunes ont été accompagnés en accueil de jour hors hébergement**